



Assez de blabla, des vraies mesures pour l'emploi !

- **Aucun licenciement** dans les entreprises qui réalisent des bénéfices et arrêt des délocalisations ici comme ailleurs.
- **Exigence que le nombre d'emplois localisés** en France représente au minimum des 2/3 des effectifs employés.
- **Refonte totale du Label social** avec des obligations sur la localisation des emplois, sur les conditions de salaires et de travail...
- **Transparence des contrats** entre donneurs d'ordre et entreprises sous traitantes sur les effectifs et les montants concernés.
- **Mise en place d'un bouclier social** pour les salarié-es permettant de créer une véritable filière métier rompant avec des conditions difficiles en France comme au Maghreb.
- **Mise en place d'un droit de veto** pour les comités d'entreprise en cas de plan social afin de leur donner un réel pouvoir.

Monsieur le Président de la République,

Depuis le début de l'année, des milliers d'emplois ont déjà été supprimés dans les centres d'appel sous-traitants. Les prochains mois risquent d'être encore plus difficiles puisque l'ensemble des patrons du secteur annoncent des risques de plans sociaux.

Nous avons toutes et tous compris que nous allons être des milliers à payer pour préserver les marges des opérateurs Telecom. Ce n'est pourtant pas l'argent qui manque car malgré la crise, près de 6 milliards d'Euros ont été distribués cette année à leurs actionnaires. Il nous semble donc urgent d'agir en exigeant que 2/3 des appels des centres d'appels soient localisés en France et de prendre des mesures contre les licenciements.

Dans ce but, Monsieur le Président, je vous écris cette lettre afin de demander à vos ministres de réunir les patrons des opérateurs téléphoniques, nos patrons et les syndicats de nos centres d'appel sous-traitants afin d'empêcher tous les licenciements et les suppressions d'emploi.

Nom prénom :
entreprise et localité :

Date :
Signature :

Exemple de lettre à envoyer (sans affranchissement) à :

**Mr le Président de la République, Palais de l'Élysée
55, rue du faubourg Saint-Honoré
75008 Paris**

A qui le tour ?

Numéro spécial Hot Tension / journal du syndicat Sud

La liste des suppressions d'emplois commence à être importante dans les centres d'appel sous-traitants (Au minimum, entre 3 et 4000 emplois ont déjà été supprimés) : CDD et intérimaires renvoyés chez eux, licenciements pour faute et ruptures conventionnelles à gogo... Des entreprises comme Webhelp auraient déjà perdu plus de 1000 emplois, Teleperformance, Arvato plusieurs centaines, Acticall se prépare à fermer un site sur les deux de Saint-Etienne...

L'arrivée de Free sur le marché des mobiles sert d'alibi à tous les plans sociaux et aux délocalisations à outrance :

• Pourtant, d'une part les opérateurs télécoms veulent diminuer le coût de la sous-traitance alors qu'ils continuent de faire des profits mirifiques sans commune mesure avec la plupart des entreprises industrielles.

• D'autre part, nos patrons, préfèrent répondre à cette volonté des donneurs d'ordre par des délocalisations, histoire d'augmenter leurs profits tout en passant pour les victimes. Pourtant chacun de nos champions nationaux ne jure que par le maintien de l'emploi en France quand il s'agit d'obtenir des subventions pour ouvrir des sites.

Comble de l'ironie, les patrons de Webhelp ont passé leur été à pleurer la perte d'un contrat public pour une société basée au Maroc... Alors qu'au même moment cette entreprise délocalisait des appels d'opérateurs télécoms vers ce même pays...

Alors que faire ?

Sud

Sud

Ni fermetures de sites, ni suppressions d'emplois ! On lâchera rien !

Une partie des syndicats du secteur pense que la bataille est perdue et que nous devons surtout préparer le futur, « le nouveau métier des centres d'appel made in France », voire que les patrons n'ont pas d'autre choix possible...

Bref, il faudrait attendre que les salarié-es se fassent licencier un par un, voire qu'ils luttent pour obtenir un plan social décent (si cela existe). Attendre l'effet boule de neige qui verra les donneurs d'ordre faire baisser les prix dans les prochains appels d'offres, puisque l'offre et la demande seront complètement déséquilibrées (vu qu'il y aura pléthore de main d'oeuvre et de locaux non-utilisés).

Pour Sud, il en est hors de question ! et vous ?

Il est plus qu'urgent de faire pression sur le Gouvernement afin qu'il prenne les mesures qui s'imposent (voir plus loin). L'abonnement au téléphone mobile est non délocalisable puisque, par exemple, nous ne pouvons pas prendre un abonnement chez Maroc Telecom. Il revient donc à l'Etat qui délivre les licences d'exploitation, d'imposer des critères sociaux aux opérateurs. Imposer aux SFR and CO de payer un peu plus pour leur service client n'est pas révolutionnaire ! Sur un abonnement de mobile à peine 2 euros vont aux centres d'appel, est-ce la fin du monde ? A première vue, pour des entreprises qui ont versé près de 6 milliards de dividendes à leurs actionnaires cela devrait être possible de financer plus une relation client de qualité, donc des effectifs suffisants, correctement rémunérés, et travaillant dans de bonnes conditions ! Au delà de la mobilisation entreprise par entreprise pour obliger nos patrons à ne pas licencier. Nous vous proposons dès à présent d'envoyer un courrier au Gouvernement.

Ce courrier type est disponible sur <http://sudptt.org/centresappels/> . Vous pouvez retrouver un modèle au dos de ce tract, le découper et l'envoyer sans l'affranchir...

Rien n'est perdu quand on lutte !

Et le Gouvernement ?

Pour notre syndicat, il est plus que temps que le Gouvernement prenne «réellement» ses responsabilités. C'est pour cela que :

- **Sud** a rencontré la ministre en charge de notre secteur afin de l'alerter sur la situation de l'emploi (début juin).
- Puis nous avons réuni l'ensemble des syndicats de la profession (y compris patronaux) pour porter l'idée d'une table ronde du secteur avec les donneurs d'ordre à l'origine de la crise (SFR, Orange et Bouygues) et bien entendu le gouvernement.

Notre idée est de reprendre la main sur nos emplois et de ne plus laisser nos patrons en tête à tête avec les donneurs d'ordre. Comment pourrions-nous leur faire confiance alors qu'ils s'entendent comme larrons en foire pour diminuer les coûts de main d'oeuvre en délocalisant depuis des années ?

Faute d'une réelle volonté d'aboutir des autres syndicats (y compris patronaux), **Sud** et la CGT ont porté seuls cette initiative. Depuis nous attendons une réaction du gouvernement... qui semble-t-il, préfère la publicité dans la presse aux actes concrets...



Ne pas perdre sa vie à la gagner !

Pour nos patrons, c'est l'occasion du siècle pour solder tout ou partie les acquis sociaux du secteur. On serait en droit de se demander lesquels, puisque dans la plupart des cas, le seuil de droit correspond au Code du travail (et encore...).

Mais cela ne suffit pas pour bon nombre d'entre eux qui ne cherchent qu'à augmenter leurs profits : de l'annualisation au forcéps, en passant par les vacances forcées et non payées à la sortie des pauses du temps de travail, histoire de payer ce temps en dessous du smic... tout y passe !!! Quant à la pression managériale, elle est poussée à son paroxysme d'obtenir toujours plus de productivité.

Crise ou pas crise, les équipes **Sud** continueront de se battre contre les dégradations des conditions de travail. La création d'une véritable valeur ajoutée qualitative ne passera que par la stabilisation des effectifs. Pour cela, il faudra une reconnaissance de nos différents métiers et qualifications et imposer un socle de conditions de travail, d'aménagement du temps de travail et de salaire correctes....

Pour prendre contact avec Sud

SUD - 25/27 rue des envierges - 75020 - Paris
Tél : 01 44 62 12 23 - Web : <http://www.sudptt.org/centresappels>

Nom / Prénom :

Téléphone :

Mail :